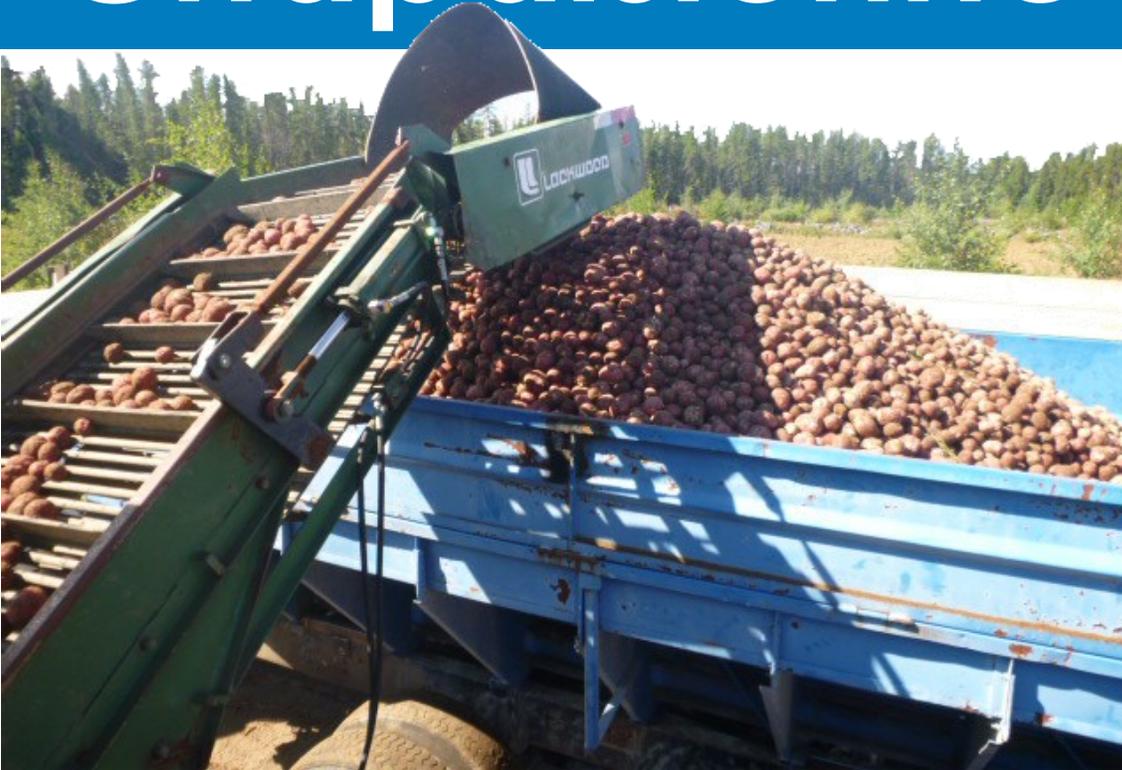


Tribune Chapaisienne



Consultez l'article • P. 4-6

**LES LAURÉATS SONT
MAINTENANT CONNUS**

Consultez l'article • P. 6-7

**CHAPAIS TRAVAILLE À
LA RELANCE DE SON
CAMP MINIER**

RENCONTRE DES AÎNÉS
NORD-DU-QUÉBEC 2016
9, 10, 11 SEPTEMBRE



Consultez l'article • PAGE 22

**Levée de fonds
pour l'école primaire**

EXPANSION DE L'AGRICULTURE À CHAPAIS

La Société d'aide au développement des collectivités Chibougamau-Chapais, l'Administration régionale Baie-James et la Société de développement de la Baie-James sont heureuses d'annoncer la réalisation d'un financement • PAGE 2

INVESTISSEMENT DANS L'EXPANSION DE L'AGRICULTURE NORDIQUE À CHAPAIS

**Chibougamau,
le 21 avril 2016 –**

La Société d'aide au développement des collectivités (SADC) Chibougamau-Chapais, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) et la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) sont heureuses d'annoncer la



réalisation d'un financement de 492 473 \$ en capital-actions pour soutenir la culture de pommes de terre de semence de haute classe à Chapais, dans le Nord-du-Québec. Le projet, d'une valeur de 1 175 000 \$, permettra à Produits maraîchers 2009 inc. d'acquérir des équipements ainsi que d'accroître sa capacité de production.

« La SADC Chibougamau-Chapais appuie monsieur Normand Boucher et son équipe depuis le début de cette aventure d'agriculture nordique. Il allait donc de soi qu'on s'implique un peu plus au moment

où l'entreprise se déploie et augmente de façon significative sa production. », indique madame Annie Potvin, directrice générale de la SADC Chibougamau-Chapais.

« Plus le temps passe et plus je me passionne pour l'agriculture nordique. Je suis heureux que la SADC, l'ARBJ et la SDBJ reconnaissent les efforts que nous faisons pour développer ce créneau spécifique. Avec cet investissement, nous pourrions cultiver sur une plus grande superficie et dans quelques années récolter sur 250 hectares de terre. », ajoute monsieur Normand Boucher,

président de Produits maraîchers 2009 inc.

« L'ARBJ encourage l'agriculture nordique qui est, selon nous, un secteur d'avenir pour notre région. Monsieur Boucher et son équipe travaillent depuis 4 ans sur leur projet et nous sommes heureux de participer à cette expansion qui ouvrira le chemin

pour de futurs projets dans ce domaine. », souligne monsieur Alain Poirier, président de l'ARBJ.

« Monsieur Boucher nous a transmis sa passion pour la culture de pommes de terre de semence de haute classe. C'est un nouveau créneau qui se développe très bien sur notre territoire et nous sommes heureux d'y prendre part. Notre équipe est en place pour soutenir la croissance de cette entreprise. », mentionne monsieur Raymond Thibault, président-directeur général de la SDBJ.

« L'agriculture en milieu nordique fait partie des priorités d'action dans le secteur bioalimentaire mises de l'avant dans le plan d'action 2015-2020 du Plan Nord. Nous croyons fermement que c'est grâce à ce genre de projets que les collectivités éloignées pourront réduire les coûts liés à l'alimentation, mais surtout qu'elles pourront se développer et créer des emplois de qualité. Je me réjouis de voir que les entreprises de la région saisissent les opportunités de diversification qui s'offrent à elles. », a déclaré le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, monsieur Pierre Arcand.

À propos de la SADC Chibougamau-Chapais

Créée depuis 1988, la SADC Chibougamau-Chapais a pour mission de stimuler la participation de la collectivité de Chibougamau-Chapais dans la prise en charge de

son avenir. Elle participe à mettre sur pied de nouvelles entreprises dynamiques et contribue à développer les entreprises existantes en permettant la consolidation ou l'expansion de leurs services par le biais de services techniques ou financiers.

À propos de l'Administration régionale Baie-James

La mission de l'ARBJ consiste à promouvoir et à soutenir le développement économique, social et culturel du territoire qu'elle dessert, au bénéfice des Jamésiens. www.arbj.ca

À propos de la Société de développement de la Baie-James

Créée en 1971 par la *Loi sur le développement de la région de la Baie-James*, la SDBJ a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise

en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. www.sdbj.gouv.qc.ca

Source :

Alain Poirier, président
Administration régionale Baie-James
Tél. : 819 739-4111
Télec. : 819 739-4809
info@arbj.ca

Normand Boucher, président
Produits maraîchers 2009 inc.
Tél. : 418-745-3039
Télec. : 418-745-2023
normand@supmchapolis.com

Alain Coulombe, MBA
Directeur général adjoint au développement économique
Société de développement de la Baie-James
Tél. : 819 739-4717, poste 1250
Télec. : 819 739-4329
acoulombe@sdbj.gouv.qc.ca

Assemblée générale annuelle



Avis de convocation

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique de Chapais. Cette assemblée se tiendra le :

Mercredi, le 1^{er} juin 2016 à 16h

À

l'Hôtel de Ville de Chapais



LES LAURÉATS DE OSENTPRENDRE



Faites la promotion de
l'eau de source de
Chapais avec nos
produits de la campagne

«**Notre OR bleu**»

BOUTEILLE (plastique) 5\$

BOUTEILLE (vitre) 10\$

VERRES (2) 5\$

Visitez le site internet de la
municipalité pour obtenir
plus d'information à propos
de la campagne de mise en
valeur de l'eau d'esker de
Chapais.



LA 18^E ÉDITION DU DÉFI NORD - DU - QUÉBEC SONT MAINTENANT CONNUS



Chibougamau, le 4 mai 2016 – Hier soir a eu lieu, à la salle communautaire de Chapais, la 18^e édition du Défi OSEntreprendre, jusqu'à tout récemment connu sous le nom de Concours québécois en entrepreneuriat. Le Nord-du-Québec peut être fier de sa relève entrepreneuriale. D'ailleurs 5 projets dans le volet entrepreneuriat étudiant, 13 projets dans le volet création d'entreprises et 9 projets pour le prix Réussite inc. ont été inscrits au Défi. Les gagnants de chaque catégorie officielle représenteront la région lors de la grande finale du Défi qui aura lieu le 16 juin 2016 à Québec.

Monsieur Clément Breton président d'honneur régional de la 18^e édition du Défi OSEntre-

prendre Nord-du-Québec, n'a pas manqué de souligner l'importance pour la relève entrepreneuriale de croire en soi et de poursuivre ses rêves.

Monsieur Breton est un entrepreneur passionné actif et engagé pour le développement de la communauté. Il a développé, au fil des années, une riche expérience dans le domaine de l'alimentation à Chapais. Son ambition, sa motivation, son dynamisme lui ont permis de poursuivre son rêve pour atteindre la réussite.

Selon lui, la recherche de la réussite est ce qui conduit des gens à accomplir de grandes choses. Les gens aiment les défis. Ils veulent se prouver à eux-mêmes qu'ils sont capables de réussir ce qu'ils entreprennent. Ce désir de réussite est évident dans tous les aspects de leur vie personnelle et professionnelle. La passion, la motivation et la persévérance sont des valeurs et des compétences essentielles au succès en affaires.

Lors du gala régional, 15 prix ont été remis aux lauréates et lauréats qui se sont démarqués par la qualité de leur projet, par leur innovation et par leur créativité. Des bourses totalisant près de 24 000 \$ ont été décernées à ces étudiants et aux nouveaux entrepreneurs.

Un partenariat gagnant

Rappelons que la SADC Chibougamau-Chapais est l'organisme responsable du Défi OSEntreprendre Nord-du-Québec depuis déjà 8 ans. Elle est appuyée dans sa tâche par des collaborateurs et de nombreux partenaires, dont le soutien ne s'est jamais démenti, et par de nouveaux commanditaires qui se sont joints à l'aventure. Le Défi est d'ailleurs devenu un événement incontournable pour les principaux acteurs du monde des affaires et du milieu scolaire au Nord-du-Québec

La liste des lauréats de la région Nord-du-Québec est disponible sur le site Internet du Défi www.osentreprendre.quebec (cliquer sur « Les lauréats »)

Nouvelles en bref

Le plus grand Concours en entrepreneuriat de toute la Francophonie

Mis sur pied voilà 16 ans, le Défi OSentreprenre vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat au Québec par la récompense d'initiatives concrètes, tant dans le volet Entrepreneuriat étudiant que dans le volet Création d'entreprise, et cela, sur tout le territoire québécois. Le volet Entrepreneuriat étudiant encourage la création de projets qui contribuent au développement de caractéristiques entrepreneuriales (leadership, sens de l'initiative, etc.) en milieu scolaire, du primaire à l'université. Par son volet Création d'entreprise, le Défi encourage des entre-



preneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise.

Pour de l'information sur l'entreprise de monsieur Clément Breton
Marché Bonichoix
116, boulevard Springer
Chapais (Québec) G0W 1H0
418 745-2556

Source : Guylaine Fréchette
Responsable régionale Nord-du-Québec
600, 3e Rue, bureau 1
Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Tél. : 418-748-6477, poste 224
Télec. : 418-748-6160
Courriel : sadc.developpement@lino.com

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



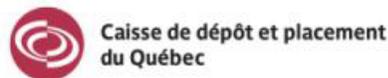
PARTENAIRE EN TITRE



PARTENAIRE PLATINE



PARTENAIRES OR



PARTENAIRE MÉDIA



CHAPAIS TRAVAILLE À LA RELANCE DE SON CAMP MINIER

Chapais, le 10 mai 2016 – La Ville de Chapais a accueilli aujourd'hui les principaux détenteurs des droits miniers (claims) faisant partie de son camp minier traditionnel afin de réaliser une cartographie 3D. Il

s'agit des compagnies Explorateurs-innovateurs de Québec inc., 2736-1179 Québec inc., Multi-Ressources Boréales et Ressources Yorbeau. Pendant une quarantaine d'années, le camp minier traditionnel

chapaisien a vu cinq gisements exploités. Rappelons que la modélisation 3D a permis la découverte de plusieurs gisements miniers au Québec ces dernières années dont celui

Nouvelles en bref



d'Osisko à Malartic et celui à Mata-gami.

Les représentants des quatre partenaires corporatifs présents ont convenu de rendre disponibles les données jugées nécessaires de leurs propriétés minières respectives afin de réaliser la cartographie. À la demande de la Ville de Chapais, monsieur Régis Simard de la Table Jamésienne de concertation minière, sera responsable de la réalisation du projet.

Les participants ont démontré beaucoup d'ouverture et étaient enthousiastes à la réalisation de ce projet concerté et structurant initié par le maire de Chapais, monsieur Steve Gamache. L'objectif de la cartographie 3D étant d'identifier de nouvelles cibles de forage. Ils ont cependant tous déploré que l'augmentation des crédits d'impôt à l'exploration minière soit limitée au nord du 50e parallèle.

Trois représentants du bureau du député Jean Boucher, deux représentants de la Société du Plan Nord et un de l'Administration régionale Baie-James étaient également présents à cette rencontre à titre d'observateurs.

«Comme le dit mon père, c'est là où il y a une mine que l'on découvre d'autres mines. Ce projet correspond à l'un des objectifs de notre planification stratégique 2013-2023 et vise à découvrir le prochain

gisement qui mènera à l'ouverture d'une mine d'importance dans notre région. La réalisation d'un projet minier à Chapais sera beaucoup moins dispendieux que ceux au nord du 50e parallèle par la proximité aux services qui y sont présents, tels que la desserte de l'électricité, des routes, d'un chemin de fer, d'un aéroport, de la main d'œuvre, des fournisseurs de biens et services ainsi que la réceptivité positive de la population face au monde minier. Un tel projet sera bénéfique non seulement à Chapais, mais à l'ensemble de la région.» a conclu le maire Steve Gamache.

Source : Lise Aubin,

Directrice générale de la Corporation de développement économique de Chapais
418-745-2511 poste 238



LA CONSIGNE SOCIALE

DONNEZ VOS VIDES
POUR UNE BONNE CAUSE



AU-DELÀ DE LA CONSIGNE

La consigne permet de recycler la matière à 100%. Elle peut aussi faire bien plus quand des entreprises donnent leurs contenants pour aider des organismes.



29 MILLIONS DE RAISONS

Au Québec, c'est 29M \$ par an en contenants consignés qui ne sont pas retournés. De quoi financer beaucoup de bonnes causes tout en aidant l'environnement.

NOUVELLES INITIATIVES POUR LA PROMOTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

LOI VISANT À RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Voici les mesures de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme qui entreront en vigueur prochainement.

Mesures entrées en vigueur le 26 novembre 2015

La cigarette électronique et tous les autres dispositifs de même nature, y compris leurs composantes et leurs accessoires, sont maintenant soumis aux mêmes règles que les produits du tabac.

Cette mesure implique notamment :

- ◆ que la vente de ces produits est rigoureusement encadrée;
- ◆ qu'il est interdit de faire usage d'une cigarette électronique **dans tous les lieux où il est interdit de fumer** :
- ◆ à l'intérieur des lieux fermés qui accueillent le public,
- ◆ dans les milieux de travail,
- ◆ dans tous les autres lieux extérieurs interdits par la Loi.

Mesures qui entreront en vigueur le 26 mai 2016

En plus des interdictions déjà existantes, il sera aussi interdit de fumer :

- ◆ dans les véhicules automobiles, lorsque des personnes de moins de 16 ans y sont présentes;
- ◆ dans les aires communes des immeubles d'habitation comportant de 2 à 5 logements;
- ◆ sur les terrasses des restaurants et des bars;
- ◆ dans les aires de jeux extérieures pour enfants;
- ◆ sur les terrains sportifs et les terrains de jeux;
- ◆ sur les terrains des camps de vacances;
- ◆ en tout temps, sur les terrains :
 - ◆ des centres de la petite enfance et des garderies;
 - ◆ des établissements d'enseignement :
 - ◆ préscolaire,
 - ◆ primaire,
 - ◆ secondaire, y compris les centres de formation générale aux adultes et les centres de formation professionnelle.

Interdictions relatives aux produits du tabac comportant une saveur ou un arôme autres que ceux du tabac

Il sera interdit aux fabricants et aux distributeurs de vendre, d'offrir en vente ou de distribuer des produits du tabac comportant une saveur ou un arôme autres que ceux du tabac.



Vous pouvez consulter la version originale de la liste des infractions et des amendes dans le [texte du Projet de loi n° 44](#) disponible sur le site de l'Assemblée nationale.

Mesure qui entrera en vigueur le 26 août 2016

Il sera interdit aux exploitants de points de vente de tabac de vendre des produits du tabac comportant une saveur ou un arôme autres que ceux du tabac.

Mesures qui entreront en vigueur le 26 novembre 2016

- ◆ Il sera interdit à tout adulte d'acheter du tabac pour un mineur.
- ◆ Il sera interdit de fumer dans un rayon de 9 mètres :
- ◆ de toute porte et de toute fenêtre qui s'ouvre,
- ◆ de prises d'air communiquant avec un lieu fermé où il est interdit de fumer.

LA CAISSE DESJARDINS DE CHIBOUGAMAU DÉCLARE DES EXCÉDENTS DE 1 711 000 \$ POUR 2015



Desjardins
Caisse de Chibougamau

Coopérer pour créer l'avenir

La Caisse Desjardins de Chibougamau, c'est :

Un actif de 191,4 M\$ et un volume d'affaires sous gestion de 400,5 M\$

Un retour aux membres et à la collectivité de 250 000 \$

6588 membres, 12 dirigeants et 30 employés

Chibougamau, 19 avril 2016 – Au cours de l'année 2015, fidèle à sa mission, la Caisse Desjardins de Chibougamau a contribué activement

au développement socio-économique de la collectivité par des commandites et dons de 48 500 \$, un Fonds d'aide au développement du milieu de 50 000 \$ et des ristournes aux membres de 200 000 \$.

La présidente de la Caisse, Mme Céline Proulx a fait savoir aux membres que leur satisfaction fait partie des priorités de la Caisse : « nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de service ». Elle a également insisté sur le fait que ces résultats reflètent la saine gestion des affaires de la Caisse : « Selon l'Autorité des marchés financiers, Desjardins est une institution financière d'importance systémique. De là, les exigences réglementaires en matière



Nouvelles en bref

de capitalisation, lesquelles nous obligent à répartir de façon saine et prudente les excédents et par le fait même, nous assurent une croissance des activités.

Pour sa part, Mme Chantal Parent, directrice générale, a tenu à rappeler que la Caisse est en bonne santé financière et que ses employés et dirigeants sont de réels coopérateurs qui offrent annuellement plus de 1650 heures en bénévolat à diverses causes locales.

Concours Reconnaissance de l'engagement dans le milieu

C'est lors de cette 15^e assemblée générale annuelle que s'est tenu le

couronnement des trois organismes s'étant qualifiés au concours *Reconnaissance de l'engagement dans le milieu* auquel 12 organismes ont participé. Les membres présents ont ainsi exercé un geste démocratique pour leur coopérative en déterminant la position des gagnants:

Première position: *La Mine d'Or, entreprise d'insertion sociale avec un service de cueillette de meubles usagés* (2 500 \$).

Deuxième position: *Plein air Ungava avec l'aménagement d'une paroi d'escalade* (1 500 \$).

Troisième position: *Regroupement Bouches à Oreilles avec un service*

d'éveil à la lecture pour les tout-petits (1 000 \$).

Les grands gagnants du concours Reconnaissance de l'engagement dans le milieu : La Mine d'Or, entreprise d'insertion sociale. Apparaissent sur la photo: Mmes Chantal Parent et Céline Proulx, respectivement directrice générale et présidente de la Caisse, accompagnées de l'équipe de Mme Line Pelletier, directrice générale de La Mine d'Or.

Source :

Chantal Parent, directrice générale
Caisse Desjardins de Chibougamau
Tél.: 418 748-6461 poste 7107222





L'ÉCONOMIE SOCIALE.

ÇA PARLE D'ARGENT ET DE VALEURS HUMAINES.

Nouvelles en bref

et pour souligner l'évènement, plusieurs activités seront offertes au cours de la période estivale. Restez donc à l'affût ! Pour cette occasion, nous vous invitons également à appuyer la mission de notre organisme en devenant membre ! Au coût de 5 \$ annuellement, vous supporterez un organisme qui a à coeur le développement durable de la région et vous bénéficierez de nombreux rabais sur nos activités, formations et produits!

FaunENord tient à remercier le Pôle d'économie sociale de la Jamésie (PESJ) pour son soutien financier. Le PESJ représente et accompagne l'ensemble des entreprises d'économie sociale, dont le travail est crucial pour le développement d'un territoire en raison de la finalité sociale à laquelle elles répondent. En effet, ces organisations contribuent à répondre aux besoins des milieux en misant sur la participation des individus, la reconnaissance de leur potentiel et l'action collective au sein de plusieurs secteurs d'activités (culture, loisirs, santé et services sociaux, environnement, développement économique et local, etc.).

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE FAUNENORD

Chibougamau, le 11 avril 2016 :

À l'approche de son quinzième anniversaire, FaunENord est heureux et très fier d'annoncer le lancement de son nouveau site web : www.faunenord.org.

Que vous soyez une municipalité, une entreprise, un ministère, une école ou encore un particulier, le nouveau site web vous permettra maintenant d'avoir accès, en quelques clics seulement, à une foule d'informations utiles. En naviguant à travers nos différents volets – minier, forestier, conservation des écosystèmes aquatiques, PFNL, biodiversité, éducatif, écoresponsabilité et écotourisme, vous trouverez l'ensemble des services que nous pou-

vons vous offrir pour vous appuyer dans la réalisation de vos projets. L'équipe de FaunENord, dynamique et 100% régionale, est toujours prête à vous conseiller et vous accompagner!

Parmi les grandes nouveautés, vous trouverez également une boutique en ligne qui vous permet désormais de magasiner vos champignons forestiers et vos épices boréales directement à partir du confort de votre salon. Pour les utilisateurs de l'éco-camping, vous serez heureux d'apprendre qu'il est maintenant possible d'effectuer vos réservations en ligne!

Tel que mentionné précédemment, FaunENord fêtera bientôt ses 15 ans

418-748-4441

512, RTE 167 SUD, C.P. 422
CHIBOUGAMAU, QC G8P 2X8

INFOS@FAUNENORD.ORG



EN VÉLO : UNE TÊTE, UN CASQUE

Les chutes à vélo peuvent causer de graves blessures à la tête et même la mort. Évitez le pire : portez un casque qui vous protégera en cas d'accident.

Le casque, une armure pour votre tête

Le casque de vélo est **essentiel** pour éviter le pire. Son efficacité est prouvée. Il faut s'y fier!

- En cas de chute :
- il absorbe les chocs
- il répartit l'impact sur une plus grande surface

Portez le casque et **attachez-le**, même pour faire de courtes distances. Si le casque n'est pas attaché, vous le perdrez et vous n'aurez plus aucune protection en cas de chute.

Un casque de vélo bien ajusté



- Il est placé au milieu de la tête. Mesurez la largeur de 2 doigts entre les sourcils et le casque.
- Les sangles sont tendues et forment un Y sous le lobe de l'oreille.
- L'ajustement de la boucle permet d'insérer un doigt sous le menton.
- Il ne bascule pas.
- Il n'est pas trop serré au point d'être inconfortable.
-

Au besoin, utilisez les coussinets vendus avec le casque pour obtenir l'ajustement adéquat.

Pour faire le bon choix de casque

Assurez-vous que le casque a été approuvé par l'un des organismes suivants : CSA, CPSC, ASTM, EN ou SNELL.

Quand le nom d'un de ces organismes est apposé à l'intérieur du casque ou sur l'emballage, cela garantit que le casque répond à des normes de performance, dont la résistance à l'impact.

Vélo électrique : le casque est obligatoire

Si vous faites du vélo électrique, le Code de la sécurité routière vous **oblige** à porter un casque de vélo. D'autres obligations sont aussi à respecter. Pour en savoir plus, voyez notre section [En vélo électrique](#).

N'achetez jamais un casque usagé, vous ne savez pas s'il a été endommagé

Dès qu'il subit un impact, le casque de vélo n'est plus efficace. Il faut le remplacer :

- s'il a été échappé
- s'il a une fissure

Société de l'assurance automobile

Québec 



Fonds
Éco IGA
Par le Jour de la Terre ^{MD}



DISTRIBUTION DE BARILS ET COMPOSTEURS

Dans le cadre du programme Clé en main, le Fonds Éco IGA distribuera des barils récupérateurs d'eau de pluie et des composteurs domestiques dans notre région administrative!

- Les barils et les composteurs seront offerts au coût de 30 \$ chacun.
- 70 articles (barils et composteurs) sont disponibles par magasin.
- Une inscription est obligatoire pour courir la chance de se procurer l'un ou l'autre.
- Une seule inscription par adresse municipale est autorisée.
- Les inscriptions ferment 14 jours avant la date de distribution dans votre magasin. S'il y a plus de 70 inscriptions dans un magasin, nous procéderons à un tirage au sort électronique afin de déterminer les récipiendaires.
- Un courriel sera envoyé aux gagnants ainsi qu'aux non-gagnants les informant du résultat du tirage environ 10 jours avant la date de distribution, vérifiez bien vos courriels indésirables.
- Deux courriels de rappel seront également envoyés 3 à 5 jours avant la date de distribution aux récipiendaires de barils ou de composteurs.
- Un contrôle de qualité est effectué avant la distribution du matériel. Malgré tout, advenant qu'un récipiendaire constate que son baril d'eau de pluie ou son composteur est défectueux, un délai de 15 jours après la date de distribution est alloué pour le déclarer auprès du Jour de la Terre. Après ce délai, le Jour de la Terre ne garantit aucun échange ou remboursement.

IGA, Chibougamau
466, 3e Rue
Chibougamau, G8P 2X6

***La distribution aura lieu le
samedi 9 juillet 2016 de 12h00 à 15h00**

POUR VOUS INSCRIRE, VISITEZ LE

www.jourdelaterre.org





INSTALLATIONS SEPTIQUES DE RÉSIDENCE : DE NOUVELLES SOLUTIONS ABORDABLES ET DURABLES

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques | Québec - Vendredi, 29 avril 2016

La vice-première ministre, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de Lanaudière, M^{me} Lise Thériault, se réjouit de l'annonce du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les

changements climatiques, M. David Heurtel, au sujet de la modification proposée au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, chapitre Q-2, r. 22) afin d'aider les Québécoises et les Québécois à mettre leurs installations septiques aux normes.

En juillet 2000, le Règlement en vigueur depuis 1981 avait été renfor-

cé dans le but de lutter contre le phénomène des cyanobactéries dans les lacs québécois. Ces nouvelles exigences se sont avérées problématiques pour plusieurs propriétaires de résidences isolées aux prises avec des conditions de sol défavorables à une installation septique traditionnelle.

« Au cours des deux dernières années, j'ai sillonné le Québec et j'ai

constaté qu'il s'agissait d'une préoccupation importante pour les Québécoises et les Québécois. Je désirais donc offrir rapidement des solutions concrètes aux citoyennes et aux citoyens, et c'est pourquoi j'en ai fait une priorité. Notre gouvernement veut mettre l'accent sur des actions et des interventions directes dans les milieux aquatiques, et la modification proposée au Règlement est un geste structurant qui permet d'assurer la qualité de nos cours d'eau. Ce que nous annonçons aujourd'hui, ce sont des solutions pour la population et l'environnement », a affirmé le ministre Heurtel.

La première phase de la modification réglementaire propose quatre nouvelles solutions :

- Mettre en commun un seul système avec déphosphatation pour deux résidences existantes.
- Aménager une fosse de rétention à vidange totale (réservoir étanche) pour faire la rétention des eaux usées.
- Installer des toilettes à compost (cabinets à terreau) avec vidange périodique des eaux ménagères.
- Faciliter l'installation de systèmes de traitement étanches qui rejettent les eaux usées dans un réseau d'égout municipal.

Afin d'appuyer les citoyennes et les citoyens dans la mise aux normes de leurs installations septiques, comme il a été indiqué dans le dernier discours sur le budget, le gouvernement a rendu ces travaux admis-

sibles au crédit d'impôt RénoVert lorsqu'ils visent une résidence principale. Les Québécoises et les Québécois pourront donc bénéficier d'un crédit d'impôt de 20 % sur les travaux excédant 2 500 \$, lequel pourra atteindre 10 000 \$.

Québec ouvre la porte aux toilettes à compost

« Cette modification au Règlement permettra aux citoyennes et aux citoyens de la région de Lanaudière qui sont propriétaires de résidences principales isolées de disposer de solutions de rechange qui faciliteront le traitement et l'évacuation des eaux usées, sans faire de compromis sur la protection de l'environnement et le bien-être de la population. Ces solutions répondent réellement à leurs besoins, tout en s'avérant plus abordables », a soutenu le ministre Thériault.

Le projet de règlement sera suivi d'une deuxième phase de modification réglementaire. D'ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques analyse les solutions à cet effet ailleurs au Canada et dans le monde, avec l'aide d'un comité technique. La deuxième phase visera donc à introduire des solutions additionnelles, lesquelles nécessitent pour l'instant des validations

techniques.

De plus, le projet viendra rétablir la norme de localisation de 15 mètres et plus entre les systèmes de traitement non étanches et les puits scellés, en vertu de l'ancien Règlement sur le captage des eaux souterraines.

Le projet de règlement devra être publié dans la *Gazette officielle du Québec* pendant 60 jours afin de recueillir les commentaires des citoyennes et des citoyens et de s'assurer que les dispositions introduites lors de l'édiction du Règlement traduisent bien l'ensemble de leurs préoccupations.

« Les solutions que l'on propose sont éprouvées et se veulent pérennes et durables. Elles visent à protéger l'environnement et la santé de la population québécoise. En-

« On se retrouvait avec des situations où des propriétaires avaient des maisons qui valaient 30 000, 35 000 ou 40 000 \$ et ils devaient parfois dépenser des sommes comparables pour mettre en place des installations respectant les normes », a déploré M. David Heurtel.

semble, posons des gestes pour préserver la qualité de l'eau de manière à assurer une meilleure qualité de vie à nos enfants. Faisons-le pour eux! », a conclu le ministre Heurtel.

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec 



LE CONSEIL EN BREF

VOICI LES FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MARS 2016 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2016.

Signature d'une entente entre l'Administration régionale Baie-James, Métaux Black-Bock et les villes de Chapais et de Chibougamau

Les élus municipaux ont autorisé le maire, monsieur Steve Gamache, à signer pour et au nom de la Ville de Chapais, l'entente de collaboration régionale entre l'ARBJ, Métaux BlackRock inc., la Ville de Chapais et la Ville de Chibougamau concernant la mise sur pied d'un fonds de diversification économique régional.

Rappelons que l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) effectuera un placement privé dans Métaux BlackRock inc. L'entreprise minière contribuera également financièrement à ce fonds de diversification économique régional, et les sommes perçues seront versées à l'ARBJ, qui le distribuera aux communautés

jamésiennes selon une entente qui sera définie ultérieurement.

Renouvellement de protocoles d'ententes pour les loisirs, le sport et la culture à Chapais

La Municipalité est considérée comme maître d'oeuvre en matière de loisirs, de culture, de sports et de services communautaires.

Afin d'assurer à la population chapaisienne les services d'une bibliothèque municipale de qualité, les membres du conseil municipal ont autorisés le renouvellement du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chapais, la Commission scolaire de la Baie-James et le Centre régional de ser-

vices aux bibliothèques publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette coopération favorise la mise en commun et le partage de leurs ressources respectives aux fins d'améliorer la qualité et la diversité des services aux usagers des bibliothèques.

Les élus chapaisiens ont également accepté de renouveler l'adhésion de la Ville à la Commission Loisir et Sport de la Baie-James pour l'année 2016-2017, au montant de 100 \$. Rappelons que la Commission Loisir et Sport de la Baie-James a comme mission de favoriser et soutenir la promotion, la concertation et le développement du loisir et du sport dans la région Baie-James.



Approbation des états financiers 2015 et des prévisions budgétaires 2016 de Transport Adapté Chibougamau Chapais Baie-James

La Ville de Chapais a approuvé les états financiers 2015 et les prévisions budgétaires 2016 de Transport Adapté Chibougamau Chapais Baie-James. La contribution financière de la Ville pour l'année 2016-2017 se chiffre à 13 094\$, équivalent à environ 5% du budget annuel de l'organisme.

Cette cotisation annuelle permet d'offrir aux chapaisiens ayant des limitations fonctionnelles un service de transport en commun adapté de qualité.

Pour bénéficier du service de transport adapté, il faut d'abord se procurer une demande d'admission auprès du Centre de santé René-Ricard ou auprès de Transport Adapté Chibougamau Chapais Baie-James, situé au 878, rue Perreault, à Chibougamau. Par la suite, les réservations se font par téléphone, au (418) 748-6346.

En mars 2016, la Ville de Chapais a profité d'une aide financière d'Hydro-Québec pour changer l'éclairage de rue par des luminaires utilisant la technologie LED (diode électroluminescente). Suite à ce renouvellement, la Ville réalise une économie mensuelle d'environ 800\$!

Mariève Bernier

Directrice générale et greffière

Avis public

Est par la présente donnée par la soussignée, greffière de la Ville de Chapais, qu'il y aura séance régulière du Conseil le 20 juin 2016 à 19h00 au 145, boulevard Springer, à Chapais (Hôtel de Ville) et qu'il y sera notamment traité la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION 15-094

NATURE ET EFFET : Demande de dérogation mineure au bénéfice de l'immeuble situé au 9, 7ème Rue, à Chapais, lot numéro 4 958 857, à l'effet de régulariser l'implantation dérogatoire du bâtiment principal qui empiète de 1,46 mètre à l'intérieur de la marge de recul avant et de 0,20 mètre à l'intérieur de la marge de recul latérale minimale autorisée, et ce en contravention aux dispositions du règlement de zonage 01345-A et ses amendements de la Ville de Chapais établissant à 7,5 mètres la marge de recul avant minimale à respecter et à 2 mètres la marge de recul latérale minimale autorisée pour l'implantation des bâtiments principaux.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Lot : 4 958 857, zonage : 17-H, 9, 7ème Rue, à Chapais

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, CE 20ÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2016

Avis public

Est par la présente donnée par la soussignée, greffière de la Ville de Chapais, qu'il y aura séance régulière du Conseil le 20 juin 2016 à 19h00 au 145, boulevard Springer, à Chapais (Hôtel de Ville) et qu'il y sera notamment traité la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION 16-095

NATURE ET EFFET : Demande de dérogation mineure au bénéfice de l'immeuble situé au 6, 6ème Rue, à Chapais, lot numéro 4 958 813, à l'effet de régulariser l'implantation dérogatoire du bâtiment principal qui empiète de 1,81 mètre à l'intérieur de la marge de recul arrière minimale autorisée, et ce en contravention aux dispositions du règlement de zonage 01345-A et ses amendements de la Ville de Chapais établissant à 7,5 mètres la marge de recul arrière minimale à respecter pour l'implantation des bâtiments principaux.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Lot : 4 958 813, zonage : 17-H, 6, 6ème Rue, à Chapais

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, ce 20ème jour du mois de mai 2016

Marieve Bernier, Greffière

Avis public

PROPRETÉ, SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ DES TERRAINS PRIVÉS

Le propriétaire de tout terrain, occupé ou non, a la responsabilité de le maintenir propre, salubre et sécuritaire. Les terrains doivent être laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, détritus, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de rebuts, de pièces de véhicules, de véhicules désaffectés et de plantes et arbustes envahissants. À défaut de s'y conformer, la municipalité pourra procéder aux travaux nécessaires et en imputer les frais aux propriétaires concernés.

(Article 10.1.7 du Règlement de zonage 01345 et ses amendements)

PROPRETÉ DES EMPLACEMENTS PUBLICS

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des broussailles, de la ferraille, des déchets ou rebuts de toute autre nature, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes, sur ou dans tout immeuble de la municipalité, constitue une nuisance et est prohibé.

De plus, le fait de laisser, de déposer ou de jeter dans ou sur tout immeuble sur le territoire de la municipalité un ou plusieurs véhicules automobiles fabriqués depuis plus de sept ans, non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement, de même que un ou plusieurs véhicules hors route non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement, constitue une nuisance et est prohibé.

(Articles 3 et 5 du Règlement 14-440 concernant les nuisances publiques)

C'EST UNE QUESTION DE CIVISME...

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Fait et donné à Chapais, ce 9 mai 2016

Mariève Bernier

Directrice générale et greffière



Avis public

ENTRÉE EN VIGUEUR

DES RÈGLEMENTS

NUMÉROS 16-461 et 16-462

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que le Conseil municipal de la Ville de Chapais a adopté, lors de sa séance ordinaire du 17 mai 2016, les règlements suivants :

1. Le Règlement 16-461 - décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ;
2. Le Règlement 16-462 - ayant pour objet l'utilisation de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau du Greffe, à l'hôtel de ville de Chapais (145, boulevard Springer), et via le site Internet de la municipalité

www.villedechapais.com, sous l'onglet téléchargement (en bas à droite de chaque page)

Conformément aux dispositions de la Loi, ces règlements entreront en vigueur le jour de leur publication.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, ce 19^{ième} jour du mois de mai 2016.

Mélanie Gagné

Greffière suppléante

Avis public

HORAIRE ESTIVAL

La Ville de Chapais tient à informer ses citoyens des changements apportés à l'horaire de ses bureaux administratifs à l'Hôtel de Ville et aux Travaux publics pour la saison estivale 2016.

HÔTEL DE VILLE

8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi
8 h 15 à 11 h 45 le vendredi

Et ce, à partir du 6 juin jusqu'au 26 août 2016

TRAVAUX PUBLICS

7 h à 16h30 du lundi au jeudi
7 h à 13 h le vendredi

Et ce, à partir du 2 mai jusqu'au 30 septembre 2016

TAXES MUNICIPALES—2E VERSEMENT

DATE D'ÉCHÉANCE : 17 JUIN 2016

La Ville de Chapais vous informe que vous pouvez effectuer votre paiement au plus tard le 17 juin 2016, par internet (vérifiez avec votre institution financière), par la poste ou au comptoir de l'administration de l'Hôtel de Ville.

Avis public

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAPAIS

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée :

QUE la Ville de Chapais déposera le rapport des états financiers pour l'année 2015, à la séance ordinaire du Conseil du 21 JUIN 2016 à 19h00 à l'endroit habituel des délibérations du Conseil de Ville.

DONNÉ ET SIGNÉ À CHAPAIS, 9^e jour du mois de mai 2016

Colette Aubé

Assistante greffière

CONSULTATIONS RÉGIONALES SUR L'HARMONISATION DE LA TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Chibougamau, le 18 mai 2016 – Tourisme Baie-James annonce le début des consultations régionales visant à harmoniser la taxe sur l'hébergement à 3,5% sur le territoire de la Baie-James.

Annoncée lors des Assises du Tourisme 2015 en octobre dernier, l'harmonisation de la taxe sur l'hébergement à l'échelle provinciale est un élément de mise en oeuvre du Plan d'action 2016-2020, issu du Plan de développement de l'industrie touristique du Québec (PDIT), et dont les objectifs visent à atteindre des recettes touristiques totalisant 18,9 milliards de dollars en 2020 et un accroissement du nombre d'emplois équivalant à 50 000 emplois.

À compter du 1er novembre 2016, les régions qui souhaitent que la taxe sur l'hébergement soit imposée sur leur territoire n'auront plus qu'une seule option, soit l'application d'une taxe ad valorem de 3,5% du coût de la nuitée. Cette harmonisation assurera une équité dans la tarification entre les régions, permettra de pro-

mouvoir la destination, contribuer à la mise en marché à l'international, de créer une entente de partenariat pour le développement de l'offre touristique et permettra aux membres de continuer à disposer des crédits marketing.

Le processus retenu pour obtenir le consensus régional requis est celui du referendum ou du vote. Tous les percepteurs membres ou non membres de Tourisme Baie-James ont droit de vote. En effet, une unité permet d'avoir un vote, deux unités, deux votes, et ainsi de suite. Le vote en faveur de l'harmonisation de la taxe sur l'hébergement à 3,5% doit représenter plus de 50 % des unités assujetties des percepteurs ayant exercé leur droit de vote. On entend par percepteurs, les établissements d'hébergement, dont l'attestation de classification, correspond aux catégories suivantes : établissements hôteliers, résidences de tourisme, gîtes, établissements d'enseignement ainsi que les établissements dotés d'unités de prêt à camper.

Les établissements d'hébergement classifiés seront contactés par la poste ou par courriel. Ces derniers recevront un document explicatif accompagné d'un bulletin de vote qu'ils devront compléter et retourner soit par courriel à l'adresse suivante :

consultation.tsh@tourismebaiejames.com

ou par télécopieur au 418-748-8150 et ce, au plus tard le mercredi, 1er juin 2016 avant 16h30.

Les résultats seront dévoilés le 14 juin 2016 lors de l'assemblée générale annuelle de Tourisme Baie-James qui se tiendra à l'hôtel Matagami.

Tourisme Baie-James compte sur l'appui des entreprises d'hébergement, car advenant un éventuel vote négatif envers la présente démarche d'harmonisation de la taxe à 3,5%, à compter du 1er novembre 2016, la taxe sur l'hébergement ne pourra plus s'appliquer sur le territoire de la Baie-James. Selon Mitchell Dion, directeur général de Tourisme Baie-James : « La taxe sur l'hébergement est un levier financier vital qui contribue au développe-



ment et à la promotion de la région. Si nous souhaitons demeurer compétitifs au Québec et à plus grande échelle, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions et ceci passe inévitablement par l'harmonisation de la taxe sur l'hébergement à 3,5%. Nous remercions d'avance les établissements d'hébergement pour leur appui dans cette démarche.»

Depuis son implantation sur le territoire de la Baie-James, en avril 2007, la taxe sur l'hébergement à 2\$ par nuitée a permis de générer des revenus de plus d'un million de dollars. Ces fonds ont essentiellement permis aux opérateurs touristiques régionaux

de bénéficier d'un programme marketing, créé en collaboration avec Tourisme Eeyou Istchee et Développement économique Canada, qui rembourse jusqu'à 50% de leurs dépenses dans le cadre de campagne de promotion sur les marchés à l'intra et l'hors-Québec.

En outre, les membres de l'hébergement ont accès à un crédit marketing de 15% qu'ils peuvent utiliser pour couvrir leurs besoins personnels en promotion. Entre 2008 et 2012, les revenus de la taxe sur l'hébergement ont également permis de créer une entente de partenariat entre Tourisme Baie-James, le ministère du Tourisme, le ministère

des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, la Conférence régionale des élus de la Baie-James, la Municipalité de la Baie-James et la Société de développement de la Baie-James et qui a permis de stimuler le développement de l'offre touristique par le biais d'une enveloppe équivalente à 1 940 000 \$. Onze projets touristiques dont sept en hébergement s'élevant à 774 963\$ ont pu être supportés financièrement.

Informations : Mitchell Dion,
directeur général
Tourisme Baie-James
(418) 748-8140, poste 222
mdion@tourismebaiejames.com

DISTRIBUTION D'ARBRES À LA POPULATION

SAMEDI 11 JUIN

de 9h00 à 12h00

Venez en grand nombre!

La ville de Chapais est fière de pouvoir distribuer, une fois de plus, des semis d'arbres à sa population. Cette année nous avons 215 arbres à donner grâce au Ministère des Ressources Naturelles et de l'Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean.

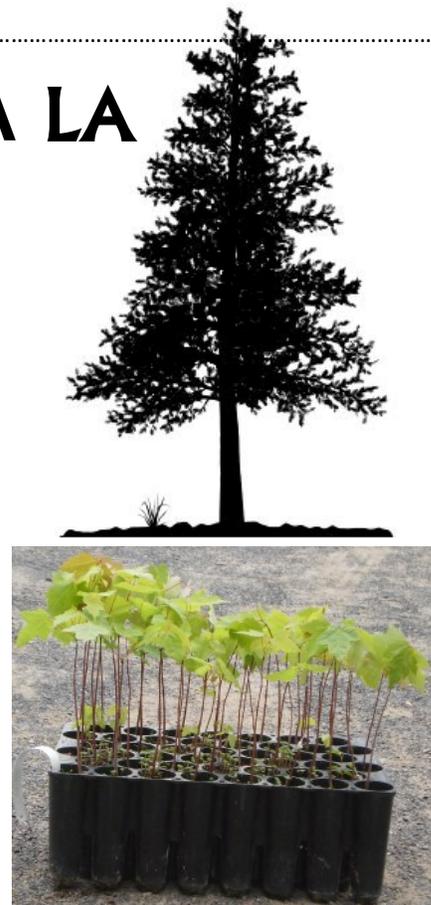
Les essences disponibles sont les suivantes : Bouleau jaune (100), Érable à sucre (50), Mélèze laricin (25), Pin rouge (15) et Pin gris (25). La distribution d'arbres se fera:

à l'École Saint-Dominique-Savio (en même temps que l'activité de la page 22)

Un arbre, dans la forêt boréale, séquestre 140kg de CO₂ au cours de sa vie. La plantation des 215 arbres dans la communauté permettra de séquestrer la consommation annuelle de 5,5 voitures compactes! (24000km/an/voiture avec une consommation de 10L d'essence par 100km).

Mathieu Prévost – Chargé de projet

 Tél. : 418-745-2511 p. 230
mprevost@villedechapais.com





L'ÉCOLE SAINT-DOMINIQUE-SAVIO

vous invite à la grande vente de sa nouvelle mini entreprise

FLEURS ET POUSSE-TOUT-PLANTE

LE SAMEDI 11 JUIN PROCHAIN de 9:00 à 12:00

sur le terrain de l'école.

Cette année, l'école innove avec une toute nouvelle levée de fonds écoresponsable !
Le jeudi le 5 mai dernier, les élèves ainsi que le personnel de l'école, mettaient la main à la terre afin de vous offrir de nombreux produits écologiques et même délicieux !

C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Nous vous attendons en grand nombre !

Vous pourrez vous procurer :

-  Graines de légumes
-  Terreau
-  Fines herbes
-  Plants de concombres, zucchini, choux
-  Fleurs de tournesol
-  Pots en terre cuite décorés
-  Et plusieurs autres produits



Manoir Pierre-Guénette

APPEL D'OFFRES



Responsable de la cuisine

Le Manoir Pierre-Guénette demande des soumissions pour la gestion de la cuisine.

La personne devra :

- S'occuper de la gestion de la cuisine dans son ensemble, commande, épicerie, gestion des stocks, établir des menus et autres tâches connexes;
- Préparer deux (2) repas, le dîner et le souper, tous les jours de la semaine;
- Appliquer les normes du guide alimentaire et régimes diététiques selon les besoins;
- Connaître la base des normes de salubrité et d'hygiène;
- Monter, démonter les tables et faire le service auprès de la clientèle;
- Faire le suivi de la propreté des lieux de travail.

Clientèles visées : Personnes âgées en légère perte d'autonomie.

Le service de cuisine sera aussi offert aux locataires du HLM du bâtiment voisin du Manoir, soit pour 15 locataires. Ceux-ci ne seront pas obligés de prendre ce service. Il y a une ouverture du côté du CLSC, d'offrir les dîners dans la cuisine du Manoir, 2 jours par semaine à deux groupes.

Pour toutes questions ou tout commentaire relatifs au processus d'appel d'offres, le soumissionnaire doit obligatoirement s'adresser à Madame Lucie Tremblay par courrier 148 boul. springer C P 1029 ou tel 418-745-2380 laisser message.

Le Manoir Pierre-Guénette ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.



CLUB FADOQ

LES VAILLANTS DE CHAPAIS

Quelques nouvelles avant de vous quitter pour la période estivale :

L'assemblée générale annuelle du club fut tenue le 24 avril dernier en présence du président du comité de secteur M. Gérard R. Michaud.

Après acceptation des rapports de l'année, on procéda à l'élection des membres du conseil d'administration.

Le conseil 2016-2017 est composé des membres suivants :

- Mme Pierrette Gendron, présidente
- M. Gaston Coutu, vice-président
- Mme Lucette C. Larochelle, secrétaire-archiviste
- Mme Marjorie Hallé, trésorière

Les directeurs et directrices sont :

- Mesdames Alice Gauvin, Solange Doucet, Doris Marcoux-Belley
- Messieurs Clément Ruel et Réna Simard

Le conseil remercie les responsables et les adjoints(es) des différents comités, les membres qui ont aidé à différents travaux ainsi que ceux et celles qui ont participé aux activités du club au cours de la saison 2015-2016.

Nous remercions également Mme Raymonde Gervais-Boivin pour les 8 années qu'elle a consacrées à l'administration et aux activités du club.

Rencontre des aînés du Nord-du-Québec

Celle-ci se tiendra les 9-10 et 11 septembre 2016 à Matagami. Au cours du mois de mai, il y aura une rencontre pour donner de l'information et pour recueillir les inscriptions des personnes de 50 ans et plus qui désirent participer à cette activité.

Le comité de téléphone contactera les membres prochainement. Surveillez la publicité affiches et autres.

Nous souhaitons un bel été à tous les membres du club ainsi qu'à la population chapaisienne. Soyez prudents et revenez-nous en forme pour la saison 2016-2017 qui débutera en septembre 2016.

Lucette C. Larochelle
Publiciste

RENCONTRE DES AÎNÉS
NORD-DU-QUÉBEC 2016
9, 10, 11 SEPTEMBRE



PLACES DISPONIBLES

À COMPTER DU MOIS DE JUIN 2016, DES NOUVELLES PLACES SERONT DISPONIBLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIF À L'ENFANCE.

NOUS VOUS INVITONS À VOUS PROCURER CE DÉPLIANT ET À PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET WWW.LAPLACE0-5.COM OU PAR TÉLÉPHONE AU 1 844 270-5055.



SERVICES OFFERTS

- Le CPE s'appuie sur le programme éducatif;
(Accueillir la petite enfance du MFA);
- Éducatrices qualifiées; (1 éducatrice pour 8 enfants)
- Heures d'ouverture 7h à 18h du lundi au vendredi;
- Coût de 7,55\$ par jour; (revenu familial inférieur à 50 545 \$)
- 1 repas (dîner) et 2 collations compris;
- Sortie extérieure quotidienne; (si la température le permet)
- Salle multifonctionnelle.

AU PLAISIR DE CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE ET À LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT!



Invitation

Tournoi d'ouverture 2016

Membre et non-membre

En collaboration :
Club de golf de Chibougamau-Chapais
à son tournoi d'ouverture

le samedi 11 juin 2016

Au coût de 40 \$/personne

Comprenant : Fondue, une bouteille de vin pour 4 personnes et ronde de 9 trous

**Vous n'avez jamais ou très peu joué ?
Il y aura au moins un golfeur d'expérience dans chaque équipe.
Alors, n'hésitez pas à vous inscrire !**

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 3 juin 2016

(Si moins de 4 joueurs, nous allons vous jumeler avec d'autres joueurs pour former votre équipe)

Nom de l'organisation (s'il y a lieu)		No de téléphone	Nombre de joueurs	Membre du Club de golf
Adresse de facturation		Ville	Code postal	
Joueur 1 :		débutant <input type="checkbox"/>	intermédiaire / expérimenté <input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
Joueur 2 :		débutant <input type="checkbox"/>	intermédiaire / expérimenté <input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
Joueur 3 :		débutant <input type="checkbox"/>	intermédiaire / expérimenté <input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
Joueur 4 :		débutant <input type="checkbox"/>	intermédiaire / expérimenté <input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/>
Durant l'activité nous aimerions être jumelés à une entreprise ou organisation dans le domaine suivant : (liste déroulante)				
Souper seulement (25 \$) : (inscrire le ou les noms)				

Que vous soyez seul(e) ou plusieurs, le plaisir sera au rendez-vous !

Vie communautaire

LA PAROISSE VOUS INFORME...

Horaire du presbytère

Prenez note que l'horaire du bureau du presbytère sera modifié comme suit pour la période estivale soit du 1er juin au 31 août 2016, le bureau sera ouvert de 13h30 à 16h30 le mardi et le jeudi.

Pour tous ceux qui aimeraient ce recueillir ou offrir une messe d'anniversaire, vous pouvez le faire aux heures d'ouverture du bureau.

Capitation 2016 (Dîme)

Le lundi 30 mai 2016 à compter de 18h00, la Fabrique procédera à la collecte annuelle de la Dîme. Les personnes qui aimeraient être sollicités pour cette cueillette n'ont qu'à se présenter à l'église le lundi 30 mai vers 17h45 ou à communiquer avec le presbytère au (418) 745-2211 ou, avec la responsable de la collecte 2016, Madame Diane Gendron au (418) 745-3353. Tout comme l'an dernier, la contribution annuelle (la dîme), le montant suggéré est de 75\$.

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité très appréciée.

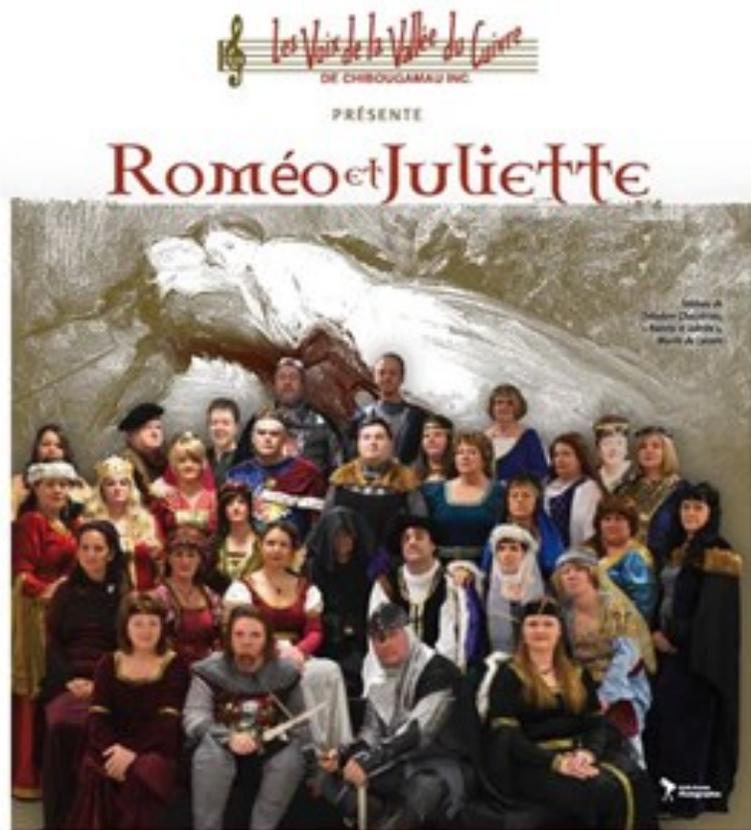
Spectacle « Roméo & Juliette »

Les marguilliers de la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes de Chapais tiendront une activité bénévole, qui sera un spectacle de « Roméo & Juliette », présenté par la chorale « Les Voix de la Vallée du Cuivre » de Chibougamau, le samedi 4 juin 2016, à 14h, à l'Église Notre-Dame-de-Lourdes à Chapais.

Par cet événement, nous vous invitons à venir à ce projet rassembleur afin d'aider l'Église à récolter des fonds qui serviront pour la réparation du mur et plafond à l'intérieur, situé du côté gauche de la sacristie.

Le coût du billet est de 20\$ par personne et vous pouvez vous en procurer soit au bureau du presbytère, au Marché Bonichoix ou à la Tabagie R.C.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter au (418) 745-2211.



Le spectacle est rendu possible grâce à la collaboration des partenaires suivants :



Vos marguilliers

LES MÉTIERS À TISSER

Gagnant de la Levée de fonds

Le tirage d'un panier de provisions d'une valeur de 250\$, gracieusement du **Marché Bonichoix**, a eu lieu le 26 mars dernier. L'heureux gagnant est M. Philippe Robichaud de Chapais.

Un gros MERCI à tous les participants et félicitations à notre gagnant!



Recherche de bénévoles

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles habiles à monter des métiers à tisser pour notre regroupement et qui seraient prêtes à nous donner une petite formation.

Lise Guy & Doris Dubé

Chapaisien
en vedette

William Harvey



C'est avec plaisir que nous félicitons aujourd'hui William Harvey, fils de Steeve Harvey et Cindy Fortin-Deschênes, pour ses efforts sportifs. Il a été le seul à être recruté de l'Association du hockey mineur de Chibougamau pour faire parti de l'équipe Pee-Wee AA Lac St-Jean Ouest de la Ligue estivale de hockey du Saguenay Lac-St-Jean. C'est grâce à son dévouement et à son désir de jouer au Hockey qu'il a pu vivre cette expérience. Il a également reçu une invitation pour s'inscrire au camp de sélection des Mustangs Bantam AAA de l'école l'Odyssée à Chicoutimi qui se déroulera du 19 au 28 août prochain.

Félicitations William pour tes efforts!



HEURES D'OUVERTURE

Il est strictement interdit de déposer des objets à l'écocentre en dehors des heures d'ouverture;

Jeudi : de 15h00 à 20h00

Vendredi : de 15h00 à 20h00

Samedi : de 8h00 à 16h00

*Horaire estivale en vigueur à compter du 1er juin 2016

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bois
- Encombrants métalliques
- Encombrants (meubles, matelas, etc.)
- Matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Granulats (béton, briques, asphalte)
- Pneus
- Peinture
- Matériel électronique
- Résidus domestiques dangereux
- Huiles usées (dans leur contenant d'origine seulement)

OÙ SE RENDRE?



MATIÈRES REFUSÉES

- Les matières non triées ne sont pas acceptées
- Armes, munitions et feux de bangale
- Bombonnes de propane de plus de 20lbs
- Bombonnes de gaz sous pression
- BPC
- Carcasses d'animaux
- Cyanure
- Déchets biomédicaux ou radioactifs
- Dormants de chemin de fer
- Médicaments
- Ordures ménagères
- Pneus surdimensionnés (plus de 48,5pouces)
- Résidus d'amiante
- Terre contaminée



FORMATION

Cueillette et reconnaissance en milieu naturel des champignons forestiers et végétaux comestibles

(LES ESPÈCES PRINTANIÈRES ET LES MILIEUX NATURELS ASSOCIÉS (7 HEURES))

Objectifs de la formation:

1. Connaître, identifier, récolter et conditionner les principaux champignons forestiers et végétaux comestibles de la région;
2. Connaître l'écologie des champignons forestiers et végétaux comestibles;
3. Découvrir les espèces d'intérêt et les écosystèmes forestiers par des sorties terrain appliquées;
4. Intégrer les connaissances acquises dans un contexte de cueillette durable et de protection des habitats.

Formation axée sur la théorie et la pratique sur le terrain, en fonction de la disponibilité des espèces et des saisons de fructification.

Réserver votre place dès maintenant les places sont limitées, mais il sera possible de s'inscrire la journée de la formation s'il y a toujours des places de disponibles.

Pour réservation : présentez-vous au bureau de FaunENord situé au 512, Rte 167 Sud.

Pour plus d'informations : 418-748-4441 poste 224 jftremblay@faunenord.org



CONSULTATION PUBLIQUE

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

UN NOUVEAU
CHAPITRE CULTUREL
POUR LE QUÉBEC

Mardi 28 juin
à l'Institut culturel cri
d'Oujé-Bougoumou

Le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie vous invite à participer à une vaste consultation publique en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec, laquelle le mènera dans l'ensemble des régions du Québec du 6 juin au 22 août 2016.

Cette consultation portera sur :

- ◆ les enjeux et les défis à prendre en considération;
- ◆ les orientations et les objectifs à définir.

Cette démarche participative permettra d'engager un dialogue avec les milieux artistiques et culturels, les instances locales et régionales, les citoyennes et les citoyens et tous les intervenants concernés par le rayonnement de la culture au Québec.

Elle permettra de recueillir les points de vue et les propositions des participants et de mobiliser ces derniers autour d'un projet commun. Afin de susciter les échanges, 2 documents de soutien à la consultation ont été préparés :

- ◆ Contexte général (PDF 548 Ko, 36 p.)
- ◆ Cahier de consultation (PDF

475 Ko, 28 p.)

Documents disponibles au www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5801

(Ces documents sont disponibles en anglais sur demande à l'adresse Politique.Culturelle@mcc.gouv.qc.ca)

En parallèle à cette consultation, trois études complémentaires seront réalisées pour examiner plus particulièrement les thèmes suivants : le patrimoine, la protection et le rayonnement de la langue française de même que la diffusion de la production audiovisuelle.

Toutes les personnes et les groupes qui souhaitent faire connaître leur opinion sur quelque sujet que ce soit doivent le faire dans le cadre de la démarche de consultation publique.

Les mémoires et les témoignages portant sur les thèmes des trois études complémentaires seront transmis aux personnes concernées.

Les mémoires reçus seront publiés dans le site Web du Ministère

à la fin de la tournée de consultation.

Nous joindre

Vous avez des questions ou des commentaires relatifs à la consultation? Communiquez avec nous par courriel à l'adresse suivante : Politique.Culturelle@mcc.gov.qc.ca.

Québec 

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?>

ENSEMBLE  on fait avancer le Québec

IL N'EST PAS TROP TARD

Il n'est pas trop tard pour remplir votre questionnaire du recensement.

Vous pouvez remplir votre questionnaire en ligne au www.recensement.qc.ca. Vous n'avez qu'à entrer votre code d'accès sécurisé de 16 chiffres et à suivre les instructions.

Si vous avez reçu une lettre du recensement, votre code d'accès sécurisé est situé à la partie supérieure de la page.

Si vous avez reçu un questionnaire papier du recensement, votre code d'accès sécurisé est situé dans le coin supérieur droit de la première page.

Vous pouvez également remplir le questionnaire papier et le retourner dans l'enveloppe verte qui accompagne le questionnaire.

Veillez remplir votre questionnaire aujourd'hui, c'est important de le faire!

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le www.recensement.qc.ca ou composez le 1-855-700-2016. Les répondants qui utilisent l'ATS (un appareil de télécommunications pour personnes sourdes) peuvent composer le 1-866-753-7083.

*Fiers de soutenir
notre collectivité* 
**RECENSEMENT
DE 2016**



VOTRE RECENSEMENT.
VOTRE VOISINAGE.
VOTRE AVENIR.

www.recensement.qc.ca

Canada 

CHAPAIS

DU 23 JUIN AU 2 JUILLET 2016



Festival du Doré

BAIE-JAMES

140 000 \$
EN PRIX ET BOURSES

» CATÉGORIES AMATEUR (VOLET JEUNESSE & VOLET FÉMININ)
** PLUSIEURS PRIX ATTRIBUÉS AU HASARD ET
TIRAGE D'UN BATEAU PRINCECRAFT 2016 À CHAQUE JOUR DE PÊCHE.

» CATÉGORIE PRO-VIP SUR DEUX JOURS
** 40 000\$ EN PRIX DONT 12 000\$ POUR LA PREMIÈRE POSITION

» INSCRIPTIONS EN LIGNE DÈS LE 1^{ER} AVRIL
WWW.FESTIVALDUDORE.COM

1.877.846.2020

» PRIX POUR LA PLUS GROSSE PRISE DE LA SEMAINE
BATEAU PRINCECRAFT SPORT 177 2016 (VALEUR DE 42 600\$)

LE PLUS GROS TOURNOI DE PÊCHE AU QUÉBEC



PRINCECRAFT
DOMINEZ L'EAU



FACEBOOK.COM/FDDBJ



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

MERCURY



EYYOU ISTCHEE
BAIE-JAMES
DECHOCHEZ COMME JAMAIS

Hydro
Québec



Administration régionale
Baie-James



VILLE de
CHAPAIS

Coors
LIGHT



POSTE EMPLOI ÉTUDIANT

Postes à combler :

Commis de bureau et journalier de soutien

EXIGENCES :

- Être inscrit(e) aux études à temps plein à l'automne 2016.
- Être à l'aise et souriant avec le public tout en s'exprimant clairement et poliment en tout temps.
- Être capable de prendre des initiatives et savoir travailler sous pression.
- Être manuel, responsable, autonome, et posséder un bon esprit d'équipe.
- Savoir s'exprimer en anglais et avoir un permis de conduire sera un atout.

Le lieu de travail sera le site du festival au lac Opémisca. Outre les tâches de préparation et d'aménagement du site, l'employé(e) devra exécuter quelques travaux manuels (peinture, ménage, aide auprès des organisateurs, etc.).

La personne engagée sera à l'emploi du FDDBJ pour une période de 8 semaines, avec un minimum de 30 heures par semaine à effectuer.

Faire parvenir votre CV avant le vendredi 27 mai 2016 à l'adresse suivante :

Emploi étudiant
Festival du Doré Baie-James
145 boul. Springer, C. P. 898
Chapais (QC) G0W 1H0

Ou par courriel au : info@festivaldudore.com

* L'embauche de l'étudiant(e) est conditionnelle à l'obtention de la subvention de Programme Emplois d'Été Canada 2016

Tél : (418) 745-2020 Ligne sans frais : 1 877 846-2020 Fax : (418) 745-3871
La pêche c'est ma passion, le Festival du Doré Baie-James, ma destination!



**Administration régionale
Baie-James**

Offres d'emploi

2 ANIMATEURS (TRICES)

Pour une première année, les Chalets Opémiska de Chapais recevront dans leur installation le projet :

**EN VACANCES AVEC PAPY ET MAMY (VACANCES INTERGÉNÉRATIONNELLES) POUR LES
PERSONNES AÎNÉES ACCOMPAGNÉES D'UN ENFANT ÂGÉ ENTRE 5 ET 12 ANS.**

Ce que nous offrons :

Une expérience de vie en plein air et un travail d'équipe inoubliable
Une formation vous donnant les acquis nécessaires pour accompagner la clientèle
Un support quotidien, les outils et matériels nécessaires dans l'accomplissement de vos activités

Description des tâches :

Responsable du bien-être de la clientèle
Accompagner et animer les vacanciers dans les activités et ateliers quotidiens
Planifier des activités récréatives et éducatives adaptées aux groupes

EXIGENCES

Toute formation pertinente. Le candidat doit être étudiant ou être une personne de 50 ans et plus.

Qualités requises :

Aimer travailler avec la clientèle
À la recherche d'une expérience de vie unique
Avoir un bon esprit d'équipe, être dynamique, responsable et autonome.

Conditions :

Disponibilité à vivre sur le site
Salaire de 14 \$ de l'heure 40 h/sem. (logé(e)/nourri(e))
4 semaines de travail, du 31 juillet au 28 août 2016
Être disponible pour une formation d'une semaine en juin 2016

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Faire parvenir votre CV avant le 31 mai 2016 par :

Courriel : cdubois@arbj.ca

Télécopieur : (819) 739-4809

Poste : Administration régionale Baie-James au 110, boulevard Matagami, C.P. 850, Matagami (Qc) J0Y 2A0

Pour plus d'information :

Carole Dubois, (418) 809-7450



**Administration régionale
Baie-James**

Offre d'emploi

CUISINIER (ÈRE)

Pour une première année, les Chalets Opémiska de Chapais recevront dans leur installation le projet :

EN VACANCES AVEC PAPY ET MAMY (VACANCES INTERGÉNÉRATIONNELLES) POUR LES PERSONNES AÎNÉES ACCOMPAGNÉES D'UN ENFANT ÂGÉ ENTRE 5 ET 12 ANS.

Le cuisinier assure la préparation et le service des repas et des collations selon les menus qu'il aura créé et planifié au préalable en lien avec les horaires déjà établis. Il voit aussi à l'ordre et la propreté de la cuisine en tout temps. Effectue également le lavage de la vaisselle. Le cuisinier est aussi responsable de la gestion du budget de la cuisine, des commandes et des livraisons.

Conditions :

- Salaire de 15 \$ de l'heure 20 h/sem. (logé(e)/nourri(e), si désire vivre sur le site)
- 4 semaines de travail, du 31 juillet au 28 août 2016

Être disponible pour effectuer les achats et préparer la cuisine du 25 au 29 juillet 2016

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Faire parvenir votre CV avant le 31 mai 2016

par :

Courriel : cdubois@arbj.ca

Télécopieur : (819) 739-4809

Poste :

Administration régionale Baie-James 110,
boulevard Matagami, C.P. 850 Matagami
(Qc) J0Y 2A0

**Pour plus
d'information :**

Carole Dubois

Téléphone : (418) 809-7450





Corporation de
développement Économique
de Chapais

Offres d'emploi—journaliers(ères)

La Corporation de développement économique de Chapais est à la recherche de **deux candidats(es)** afin de combler les postes de **journalier(ères)** dans son équipe.

ATTRIBUTIONS :

Les fonctions du ou de la titulaire du poste seront partagées entre les travaux sur le terrain et des tâches administratives. Concrètement, le ou la titulaire du poste devra, sous la supervision de la CDEC :

- ◆ Mettre en œuvre les actions du plan de gestion des matières résiduelles de la ville de Chapais au niveau de l'information, la sensibilisation et l'éducation;
- ◆ Faire l'entretien du réseau de sentier pédestre et cyclable mis en place par la CDEC;
- ◆ Contribuer à l'embellissement de la municipalité par diverses actions.

EXIGENCES :

- ◆ Être âgé de 15 à 30 ans (inclusivement) au début de l'emploi;
- ◆ Être inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année d'études précédente;
- ◆ Envisager de retourner aux études à temps plein au cours de l'année d'études suivante;
- ◆ Suivre un programme d'études secondaires, postsecondaires, CÉGEP (Québec seulement), professionnelles ou techniques;
- ◆ Être capable de prendre des initiatives;
- ◆ Être manuel, responsable, autonome, et posséder un bon esprit d'équipe;
- ◆ Avoir un permis de conduire sera un atout.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- ◆ La période d'emploi est d'une durée de six (6) semaines consécutives du 27 juin au 5 août 2016;
- ◆ 30 heures par semaine ;
- ◆ Salaire offert : 12,00\$ de l'heure.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitæ, au plus tard le 27 avril 2016 par courriel ou en personne à l'adresse suivante:

Emploi étudiant - Corporation de développement économique de Chapais
145 Boul. Springer, C.P. 128 (Hôtel de Ville de Chapais)
Chapais (QC) G0W 1H0
Ou par courriel au mprevost@villedechapis.com





OFFRES D'EMPLOI

Emplois étudiants – animateurs de ORGANISATION TERRAIN DE JEUX



La Corporation des loisirs de Chapais est actuellement à la recherche de **3 candidats pour occuper les postes d'animateur et 1 candidat pour la coordination.**

Un emploi qui BOUGE!

Tu désires travailler avec des enfants, dans un milieu stimulant avec des passionnés!

Voici ta chance!

L'OTJ te permettra de :

- Bouger, chanter, danser, jouer, t'amuser avec des jeunes de 5 à 12 ans
- Développer des aptitudes en animation et en gestion de groupe
- Travailler avec des jeunes de ton âge

Exigences :

- Être inscrit(e) aux études à temps plein à l'automne 2016
- Avoir seize (16) ans avant le 30 septembre de l'année en cours
- Être résident de Chapais
- Suivre la formation DAFA en juin 2016

Conditions de travail :

- 40 heures par semaine à 10.75\$ de l'heure
- Du lundi au vendredi (un samedi lors d'une activité spéciale)
- Début le 27 juin au 12 août 2016

Seuls peuvent postuler les étudiants qui sont inscrit à temps plein à un établissement secondaire ou post-secondaire dans l'année scolaire au cours de laquelle ils ou elles font demande du Centre Sportif sur les heures de bureau ou encore par courriel : corpoloisirschapais@hotmail.fr et ce jusqu'au 27 mai 2016

Pour informations : 745-3289



Ligue de pétanque à CHAPAIS

Nous voudrions partir une ligue de pétanque pour adultes cet été. Donc, si vous désirez jouer, inscrivez-vous auprès de Sylvie Bédard au 745-3289 ou encore Clément Breton au 770-6116.

Une partie de pétanque POURQUOI PAS!

Quand le nombre de participant sera suffisant, nous vous contacterons pour l'organisation.

Merci à l'avance et espérons ce voir sur le terrain!



La ligue de pétanque d'autrefois

TRANSPORT COLLECTIF

Je roule écolo... t'embarques?

7/7 JOURS

chapais
Ligneverte



Horaire



Horaire Autobus MAHEUX

TAXI	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
AM	7 h 20	8 h 00
MIDI	12 h 00	12 h 30
PM	16 h 00	16 h 30

- Transports disponibles du lundi au vendredi.
- Les heures de départ peuvent varier légèrement selon les demandes.
- Il n'y a pas de points d'embarquement prédéfinis. Le taxi va vous chercher et vous déposer à l'endroit de votre choix à Chapais et Chibougamau.

	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
MATIN	non-disponible	9 h 20
SOIR	21 h 20	non-disponible

- Transports disponibles 7/7 JOURS.
- Les heures de départ seront fixes.
- **IMPORTANT** : Être au point d'embarquement au moins 10 min. à l'avance
- Points d'embarquement : CHAPAIS : Tabagie RC
CHIBOUGAMAU : Dépanneur chez Carole

TARIFS :

- Billet de passage : 6.50 \$ / embarquement
- Carte prépayée : 50.00 \$ / 10 embarquements

POINTS DE VENTE :

- Chapais :
- Tabagie RC
 - Bureau Chapais Ligne Verte
- Chibougamau :
- Tabagie Merrill
 - Dépanneur du Centre-Ville

RÉSERVATION / INFORMATION

418.745.3535



Suivez-nous sur **facebook**



www.villedechapais.com/chapais-ligne-verte

PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE RELÈVE



Le Centre d'études collégiales à Chibougamau souhaite établir des partenariats avec les entreprises de la région. L'objectif est de former de futurs travailleurs **compétents** et **intégrés** au monde des affaires régionales.

Votre partenariat peut prendre diverses formes :

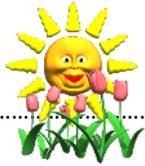
- stages d'observation en entreprise (15 min à 1h);
- stages pratiques (de 1/2 à 1 journée);
- Programme d'alternance travail-études (travail d'été);
- stage de fin de formation (1 mois);
- collaboration pour travaux scolaires (sous forme d'entrevue);
- conférences en classe...

AIDEZ-NOUS À FORMER LA RELÈVE!



Centre d'études
collégiales
à Chibougamau

Pour communiquer avec nous:
Roxanne Beaumier, coordonnatrice
Techniques de comptabilité et de gestion
Centre d'études collégiales à Chibougamau
418-748-7637, poste 227



Loisirs, culture et vie communautaire

Nouvel horaire du bureau administratif

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Information: 745-3289

Pour en savoir plus

Facebook: Service des loisirs de Chapais

Site internet de la ville: www.villedechapais.com



Bibliothèque Municipale-Scolaire

Horaire:

Mardi de 14h00 à 16h00. Mercredi de 14h00 à 16h00 et de 18h30 à 20h00

Endroit : 2ième étage de l'École le Filon

Info: 745-2531 poste 4243

FERMETURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE



HORAIRE DES BAINS ET ACTIVITÉS LIBRES

Jusqu'au 12 juin 2016

Lundi	19h15 à 20h30	Waterpolo libre
Mardi	15h45 à 16h45	Bain libre
Mercredi	19h15 à 20h30	Bain longueur
Vendredi	18h30 à 19h30	Bain libre
Samedi	13h30 à 14h30	Bain libre
Dimanche	13h30 à 14h30	Bain libre

Samedi le 12 juin: Bain annulé (spectacle de nage synchro)

Entrée gratuite pour le bain libre et le waterpolo

Bain longueur: 3\$ par personne

Casque de bain obligatoire



Boutique aquatique

N'oubliez pas notre boutique, nous vendons

- Casque de bain adulte et enfant
- Pince-nez
- Ballon dorsal
- Soulier
- Costume de bain sur commande
- Lunette de piscine adulte et enfant

Présentez-vous sur les heures de bureau ou encore de bains libres.

Tous les profits serviront à faire l'acquisition d'équipements aquatiques. Merci à l'avance.



Loisirs, culture et vie communautaire



Mini-compétition de natation locale DIMANCHE 12 JUIN DE 14H45 À 16H00

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Chapais invite la population à sa première mini-compétition locale. Notre objectif est tout simplement d'amener les **jeunes (6 à 17 ans)** et les **adultes (18 ans+)** à se surpasser tout en faisant des épreuves selon leur niveau et ce dans leur groupe d'âges. L'inscription est gratuite pour les jeunes déjà inscrits à la session de cours de natation printemps 2016 et 5\$ pour ceux ou celles qui ne sont pas inscrits.

Voici le choix des épreuves:

- 1 longueur (25 mètres) avec ballon dorsal ou ceinture ou VFI
- 1 longueur (25 mètres) avec planche (seulement les jambes)
- 1 longueur (25 mètres) sans aide
- 2 longueurs (50 mètres) crawl ou sur le ventre
- 2 longueurs (50 mètres) sur le dos
- 4 longueurs (100 mètres) crawl
- 4 longueurs (100 mètres) 4 nages
- 8 longueurs (200 mètres) crawl



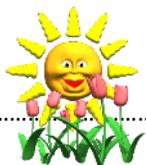
Au plaisir de vous y rencontrer et de vous faire découvrir ce sport!

Date limite: 30 mai 2016

Info: Loisirs 745-3289

C'est le temps de relever des défis!

C'est le temps de relever des défis!



Loisirs, culture et vie communautaire

SPECTACLE

Un voyage dans le temps

Club de Nage synchronisée
Les Dauphines de Chapais

Samedi le 11 Juin 2016



19h00

5\$





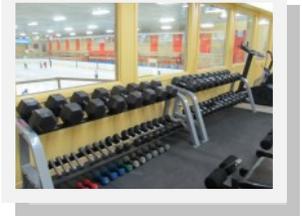
Centre de conditionnement physique de Chapais

(situé au 2e étage du Centre Sportif et Communautaire)

Horaire jusqu'au 17 juin 2016

Du lundi au jeudi 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00

Vendredi 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



Tarifications

Forfait	1 an	6 mois	3 mois	1 mois	10 séances	Séance
1 personne	300\$	160\$	90\$	40\$	65\$	8\$
2 à 3 pers. (même famille)	450\$	275\$	150\$	60\$	-----	-----
4 pers. (même famille)	600\$	325\$	175\$	70\$	-----	-----
Etudiant et 55 ans +	150\$	100\$	60\$	30\$	40\$	5\$

LE CENTRE EST FERMÉ DU 20 JUIN AU 1 JUILLET 2016

Horaire du 4 juillet au 2 septembre 2016

Du lundi au jeudi

De 08h00 à 12h00, 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00

Vendredi 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



NOUVEAUTÉ AU CCPC

Afin de répondre aux besoins des adeptes de la musculation, nous avons fait l'acquisition de 2 miroirs. Grâce à Lettrage Waldi et à vous chers membres, nous vous offrons un équipement de plus pour vos entraînements.

Merci!



H&R BLOCK

Services de déclarations d'impôts
 • Particuliers • Entreprises • Travailleurs autonomes • Locations • Décès •

Services de comptabilité/Tenue de livres
 • Paies • Remises gouvernementales • T4-Relèves 1 • Correspondance •

466, 3^e Rue, C.P. 67
CHIBOUGAMAU G8P 2K5
 Tél.: 418 748-3987
 info@hrbchibcap.ca

125, boul. Springer, C.P. 129
CHAPAIS G0W 1H0
 Tél.: 418 745-3019
 info@hrbchibcap.ca

L'APPÛ POUR LES PROCHES AIDANTS DAÏNES
 JAMÉSIE

Dominique Simard
 Directrice générale

418 748.3211
 418 748.7413
 418 748.1767
 dsimard@lappujamesie.org

333, 3e Rue, bureau 3
 Chibougamau (Québec) G8P 1N4

Garage TREMBLAY & FILS

Tél. : 418 745-3733 • Téléc. : 418 745-2662

99, boulevard Springer
 C.P. 189
 Chapais, Québec
 G0W 1H0

- Véhicule automobile
- Mécanique générale
- Essence
- Pneus
- Articles de chasse et pêche

CHIBOUGAMAU AUTOMOBILE INC.

Une équipe d'ici pour des gens d'ici

359, 3^e Rue
 Chibougamau (Qc)
 G8P 1R1
 T 418.748.2634
 F 418.748.4055

www.chibougamauto.com

chapaïs Ligneverte

www.villedechapais.com/chapaïs-ligne-verte

Tél. : 418.745.3535

Courriel : ligneverte@villedechapais.com

145, boul. Springer, C.P. 380
 Chapais (Qc) G0W 1H0
 Fax : 418.745.3871

Jonathan REMILLARD
 Transport et Excavation

TERRE
 SABLE
 GRAVIER
 FARDIER
 PIERRE
 TERRASSEMENT
 LOCATION DE
 MACHINERIE LOURDE

50, 8^e Rue
 Chapais, Qc
 C.P. 186, G0W 1H0

Tél.: 418 745-2044
 Cell.: 418 770-9082

JF inc.
 Service d'entretien ménager

Jimmy Forgues, propriétaire

54, 1^{re} Rue, Chapais (Qc) G0W 1H0
 Tél.: 418-745-3100
 Tél.: 418-770-7528
 Fax: 418-745-3700
 Courriel : jf-inc@hotmail.com

Expert en sinistre • Service résidentiel & commercial

GRUPE VOYAGES QUÉBEC

Lorraine Boucher, Conseillère en Voyage
 Groupe Voyage Saguenay Lac-St-Jean Inc.
 Groupe Voyages Québec

51-2ième rue, CP 569
 Chapais G0W 1H0 (QC)
 Tél.: (418) 770-8831 ou (418) 745-3683
 Fax.: (418) 745-3178
 lboucher@gvq.ca ou
 lorraine.boucher@tb.sympatico.ca
 www.saglac.gvq.ca

Vacances de rêve, avion, hôtel, location de voiture, un forfait lune de miel!

Peu importe votre besoin, vous avez maintenant la possibilité d'utiliser ce service à Chapais.

Vous servir est un plaisir!

Le paradis des animaux

132, 3^e Avenue, Chibougamau, QC G8P 1Z7
 Tél.: 418 748-1122 Téléc.: 418 748-8053

- Jouets
- Toilettage
- Nourriture
- Pension
- Accessoires

Le Centre de Femmes Les Essenti"Elles" de Chapais

121, boul. Springer
 Chapais (Qc) G0W 1H0
 Tél. : (418) 745-4012
 Fax : (418) 745-4013

Marie-Claude Tremblay, coordonnatrice
 Courriel : essentielles@idlogic.com

Huard & Compagnie

350 3^e Rue, Chibougamau
 huardetcompagnie.com

Mode • Déco • Cuisine

DOMAHU CPA Inc.

Serge R. Huard, CPA, CA
 domahu@videotron.ca

Comptable Professionnel Agrégé, Comptable Agrégé
 Consultant spécialiste : Achat/Vente d'entreprises, Diagnostic, Démarrage, Réorganisation/Redressement/Financement.

Siège Social
 1356, rue de Gascogne
 Québec, QC G1G 4T3
 T 418 563-5032
 F 418 627-3422

Bureau Nord du Québec
 61, Chemin du Lac Opémiska
 C.P. 1138, Chapais, QC G0W 1H0
 T 418 745-2333

Super Sagamie R.C.
 (TABAGIE DÉPANNEUR RC)

123, boul. Springer
 Chapais (Québec) G0W 1H0
 Tél.: (418) 745-2778
 Téléc.: (418) 745-3384

Jean-Jacques Albert
 Propriétaire

VIDÉO - PÂPÉTRIE - CADEAUX
 LOTO-QUÉBEC - TERMINUS D'AUTOTBUS - GLACE
 VERS - ARTICLES FÊTE - CAFÉ - BAR LAITIER
 CARTE DE SOUHAITS - VIN - PHOTOCOPIES - FAX

• tabagierc@hotmail.com • www.supersagamie.com

salon foto bain beau
 toilettage
 48 2 ième avenue
 Chapais
 G0W 1H0

Melanie Larouche
 technicienne
 418-745-2424

RG A ASSURANCE

401, 3^e Rue, Chibougamau (Qc) G8P 1N6
 T 418.748.8131
 www.rgaassurance.com

CHEVALIERS DE COLOMB
 CONSEIL 6542 • CHAPAI

RESPONSABLE DE SALLE : GILLES BROUSSEAU
 POUR RÉSERVATION : 418.745.3876

LES ENTREPRISES 9076-9803 Québec Inc.
MARC FORGET
 R.B.Q. : 8314-2935-08

71, 1^{re} avenue
 Chapais (QC) G0W 1H0

Excavation • Terrassement • Déneigement
 418 745.3658 418 745.3659 418 770.7072
 ent.mforget@lb.sympatico.ca

ENTRETIEN INDUSTRIEL DLB

Courriel : lbedard@entretienindustrieldlb.com Prop.: Luc Bédard

PRODUITS D'ENTRETIEN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
 VENTE - LOCATION - SERVICE - ÉQUIPEMENT - MANUTENTION

973A, 3^e rue, Chibougamau (Québec) G8P 1R4
 Bur.: 418 748-6508
 Téléc.: 418 748-3412 Cell.: 418 770-8344
 www.entretienindustrieldlb.com

LES ENTREPRISES 2007
RBE

EXTERMINATION FERTILISATION EXTINCTEURS

Luc Bédard Président
 973 A, 3^e rue, Chibougamau, (Québec) G8P 1R4
 Tél.: 418 748-6508 Téléc.: 418 748-3412

gamen@me.com

Men & fils ÉLECTRIQUE
 ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ

418 745-3323

GAËTAN MÉNARD 418 770-6294
 DAVID MÉNARD 418 770-8220

218, BOUL SPRINGER
 CHAPAI (QC) G0W 1H0

POUR AJOUTER VOTRE CARTE D'AFFAIRES À NOTRE VITRINE PUBLICITAIRE, N'HÉSITÉZ PAS À COMMUNIQUER VEC NOUS : 418.745.2355

Coordonnées du journal

145, boul. Springer, C.P.128

Chapais (Qc) G0W 1H0

T 418.745.2355

F 418.745.3871

C ggleeton@villedechapais.com

Faites parvenir vos articles, annonces ou communiqués.

• Date de tombée : 27 juin 2016

• Publication de la Tribune : 8 juillet 2016



Consultez la Tribune couleur en ligne.
La Tribune Chapaisienne est réalisée par
la Corporation de développement
économique de Chapais en collaboration
avec la Ville de Chapais.

Rappel
Taxes municipales
(deuxième versement)

Date d'échéance:
17 juin 2016

Vous pouvez afficher votre
maison à vendre ou votre
logement à louer
gratuitement au
www.villedechapais.com pour
plus d'information contactez
le 745-2511 poste 230

PARTENAIRES FINANCIERS:



Coopérer pour créer l'avenir



À CHAPAIS



CONCEPT UNIQUE DANS LA RÉGION
UNIQUE - PRATIQUE - TENDANCE - ABORDABLE

DES MAISONS PRÊTES À VOUS RECEVOIR. ADAPTÉES À VOTRE STYLE DE VIE.



MAISON MODULAIRE
79, 6^e Avenue N.

PRIX : 149 500 \$_{+.tx}
(terrain inclus)

MAISON MOBILE
135, 8^e Avenue

PRIX : 92 000 \$_{+.tx}
(terrain inclus)



CONCEPT
HABITATION

Pour informations :

Lise Aubin, CDEC
au 418.770.8684

CONCEPT HABITATION
au 418.412.6065